

Politique de la sécurité des systèmes d'information Intelcia

Dans le but d'assurer aux clients, fournisseurs, visiteurs et employés une protection maximale de leurs données et informations, **Intelcia** renforce sa démarche de management de la sécurité de système d'information conformément aux normes en vigueur, aux exigences légales et réglementaires.

A ce propos, notre politique s'articule autour des axes suivants :

- La satisfaction de toutes les parties intéressées quant à la protection de leurs données ;
- La prise en compte des exigences réglementaires en matière de sécurité de l'information ;
- La prise en compte des exigences réglementaires en matière de protection des données à caractère personnel notamment la loi 09-08 et le RGPD ;
- Le développement des compétences de notre personnel en matière de sécurité informatique et en particulier la cyber-sécurité ;
- Le maintien d'échanges réguliers concernant la cybersécurité avec nos partenaires.
- L'amélioration continue du système de management de la sécurité de l'information (SMSI)

La Direction Générale s'engage à fournir les moyens nécessaires au maintien et à l'amélioration continue du Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) sur la base des exigences de la norme **ISO 27001 : 2022** et **PCI-DSS V4.0**, et en collaboration avec les parties prenantes impliquées ou inter-agissantes dans le fonctionnement du système d'information d'**Intelcia**

Pour ce faire, nous nous engageons à communiquer autour de notre politique et à impliquer activement l'ensemble de notre personnel dans cette dynamique d'amélioration.

Fait à Casablanca, le 24/09/2024

Direction Générale Intelcia